



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 96635

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la démographie médicale dans le département du Pas-de-Calais. Si la région Nord-Pas-de-Calais se situe dans la moyenne nationale, le département du Pas-de-Calais accuse, pour l'année 2009, une nouvelle baisse de ses effectifs médicaux de l'ordre de 1,4 %. Le Pas-de-Calais, avec 245,7 médecins pour 1 000 habitants, se transforme donc progressivement en désert médical à côté de la métropole lilloise qui, elle, concentre les nouveaux inscrits, attirés par le centre hospitalier régional universitaire. Cette situation comporte, pour le Pas-de-Calais, des risques non seulement d'ordre sanitaire, avec une dégradation de la qualité des soins et du suivi des patients, mais aussi d'ordre économique, avec un effet domino sur son attractivité. Le Pas-de-Calais est pourtant le 4ème département français (hors région parisienne) le plus peuplé et présente des besoins médicaux spécifiques, régulièrement rappelés. La création d'un deuxième CHRU dans une région de 4 millions d'habitants au plus près d'un espace dont la démographie médicale décline s'avère donc une nécessité. En conséquence, il lui demande d'envisager l'installation d'un CHRU dans le département du Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96635

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13683

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)